

Les Français clairvoyants sur leur exposition au risque d'inondation

le 4 pages



ifen

Les Français connaissent assez bien leur exposition aux inondations là où ils résident. C'est avant tout la part de la population exposée et le nombre d'inondations subies au niveau de la commune de résidence qui forgent le sentiment d'exposition de la population. Les dispositifs de gestion et d'information sur les inondations demeurent cependant encore peu connus.

Alexis Roy, Ifen

Parmi tous les risques naturels majeurs, l'inondation est celui qui concerne le plus grand nombre de communes réparties sur l'ensemble du territoire. L'efficacité des politiques de prévention repose sur la connaissance par les habitants des risques auxquels ils sont exposés et des comportements à adopter pour s'en prémunir. La perception des risques d'inondation s'élabore à partir de plusieurs facteurs : la nature et l'importance du risque, son traitement par les autorités publiques, la « mémoire » des populations, le cadre de vie, etc.

L'Ifen a réalisé en 2007 une enquête visant à comprendre comment se construit le sentiment d'exposition aux risques majeurs en relation avec la situation de la commune de résidence vis-à-vis de ces risques. Une interrogation spécifique a été réalisée auprès de 900 personnes résidant dans les zones inondables de la Loire moyenne.

Un Français sur cinq se sent exposé aux inondations

Une personne interrogée sur cinq déclare être exposée aux inondations là où elle habite. Cette proportion est sensiblement supérieure à la réalité objective et peut

Dans une commune classée à risque d'inondation, en moyenne un habitant sur dix réside en zone inondable

46 % des communes françaises de métropole sont concernées par le risque majeur d'inondation. Plus de 46 millions de personnes vivent dans une commune exposée. Cela ne signifie cependant pas que tous ces habitants résident en zone inondable : environ 5 millions de personnes vivent en zone inondable en France, soit 8 % de la population française. L'estimation des enjeux humains associés aux inondations nécessite une approche plus précise tenant compte de l'importance de la population exposée au sein de chaque commune.

s'expliquer par le fait qu'une large majorité des individus qui se sentent exposés réside effectivement dans une commune soumise à un risque d'inondation. Mais 4 % des Français se disent exposés tout en résidant dans une commune considérée comme non-exposée.

Quand on demande aux 20 % de personnes qui se sentent exposées aux inondations d'estimer l'importance que représente

pour elles ce risque, un individu sur dix le considère très important, un tiers assez important et près de la moitié peu important.

Les caractéristiques sociodémographiques des individus ont une influence limitée sur le sentiment d'exposition aux inondations. Ainsi, si les 18-24 ans se sentent légèrement plus exposés (25 % contre 20 % en moyenne), les 65 ans et plus témoignent d'une relative impassibilité (14 %) à l'égard des inondations. Prolongeant cette tendance, les retraités sont seulement 17 % à se sentir exposés alors que les commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions libérales sont 26 % à exprimer ce sentiment.

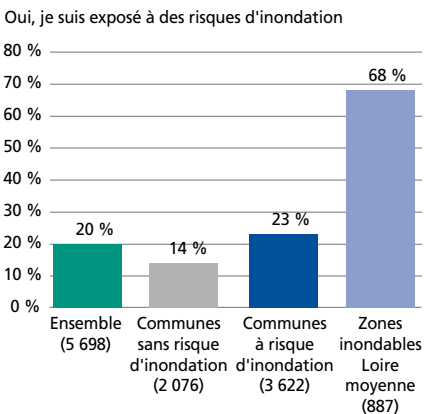
La taille de l'agglomération de résidence n'a pas d'effet majeur sur le sentiment d'exposition aux inondations. Les habitants de l'agglomération parisienne sont cependant un peu moins nombreux à percevoir ce risque que l'ensemble de la population (15 % contre 20 %). Quand ils se sentent exposés, ils sont également moins nombreux à estimer ce risque important (41 % contre 47 %). L'environnement fortement urbanisé de l'Île-de-France semble atténuer la conscience du risque dans une zone pourtant très vulnérable face au risque d'inondation.

Une perception liée à la situation d'exposition

La situation de la commune de résidence vis-à-vis du risque d'inondation influe en premier lieu sur le sentiment d'exposition. Si 14 % des personnes résidant dans les communes qui ne sont pas touchées par

ce risque se sentent quand même exposées, elles sont 23 % dans les communes classées à risque majeur d'inondation à se déclarer exposées. La conscience du risque est encore plus forte chez les personnes résidant dans les zones inondables des communes du secteur de la Loire moyenne : plus de deux tiers (68 %) des individus se sentent exposés. Toutefois, il en reste près d'un tiers qui semble ignorer le risque auquel il est exposé. Cette part relativement élevée peut s'expliquer par l'absence, dans la mémoire collective, d'une crue de grande ampleur depuis plus d'un siècle.

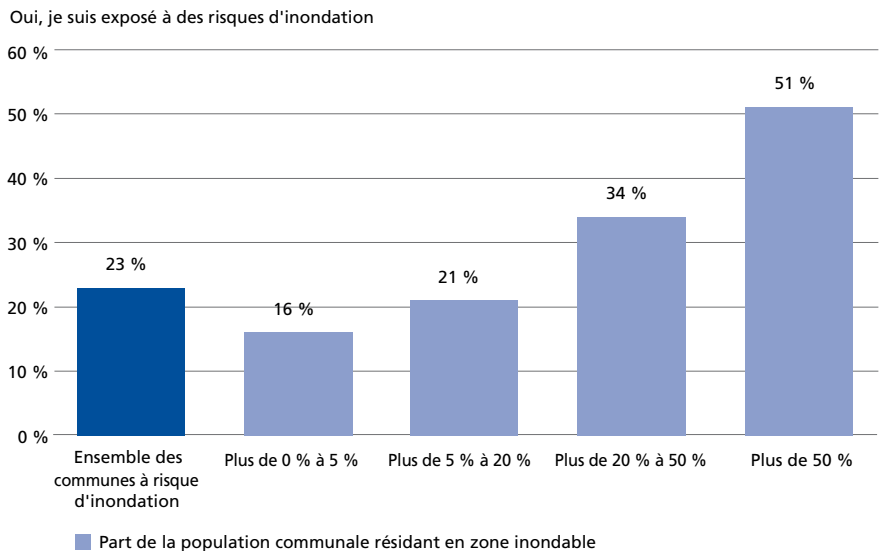
La perception du risque varie en fonction du niveau d'exposition



Source : Ifen-Tns Sofres, Enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, 2007.

Au-delà de l'exposition de la commune, l'importance des enjeux exposés forge la conscience du risque par les populations. Le risque varie selon la part de la population communale dont l'habitation est susceptible d'être affectée par une inondation. Pour l'ensemble des personnes habitant une commune soumise aux inondations, 1 personne sur 4 se sent exposée, mais cette moyenne masque la diversité des situations des communes face à ce risque. Les personnes qui résident dans les communes dont plus de 50 % de la population est en zone inondable sont nettement plus nombreuses (51 %) à se sentir exposées que celles des communes ayant moins de 5 % de leur population en zone inondable. Pour les catégories intermédiaires de communes, la fréquence des personnes se sentant exposées augmente en fonction de la proportion de la population dont l'habitation est située en zone inondable. Ce constat témoigne de la

Le sentiment d'exposition aux inondations augmente avec la part de la population exposée

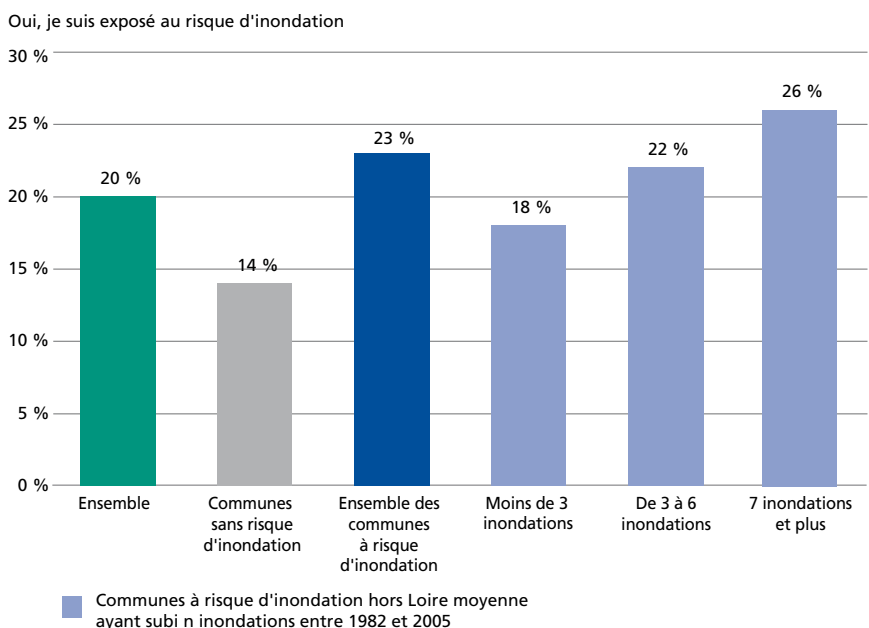


Source : Ifen-Tns Sofres, Enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, 2007.

connaissance relativement bonne par la population française de sa situation d'exposition aux inondations là où elle habite. L'analyse du rapport entre le risque « réel » et sa perception par le public peut néanmoins comporter des limites. Il n'existe pas une seule manière de représenter le risque d'inondation au niveau communal. Selon les catégories administratives (arrêtés de catastrophes naturelles, communes à risque majeur d'inondation, plan de prévention des risques inondation), la représentation

de la répartition du risque « objectif » sur le territoire ne sera pas la même. La situation d'exposition d'une commune dépend également des événements passés qui entretiennent au sein de la population une mémoire locale du risque. Plus la fréquence des inondations subies, mesurée par le nombre d'inondations ayant fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle entre 1982 et 2005, est importante, plus le sentiment d'être exposé augmente. Les habitants des communes ayant connu 7 inondations

Le sentiment d'exposition aux inondations augmente avec le nombre d'inondations subies par la commune



Source : Ifen-Tns Sofres, Enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, 2007.

et plus sont ainsi 26 % à se sentir exposés alors qu'ils sont 18 % dans celles ayant été touchées par moins de 3 événements.

Les inondations ne se manifestent pas de manière équivalente sur l'ensemble du territoire. Si certaines zones connaissent des phénomènes de montée lente des eaux (inondations de plaine, remontée de nappe), d'autres subissent des phénomènes soudains et violents avec les crues torrentielles. Caractérisé par des petits bassins versants à fort relief, le pourtour méditerranéen connaît ainsi des événements météorologiques de type Cévenols lors desquels de fortes quantités d'eau se déversent et génèrent des crues torrentielles parfois destructrices. L'intensité des inondations dans le sud de la France se répercute sur la sensibilité des habitants à ce risque. Un tiers des personnes résidant dans la région méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) affirme ainsi être exposé aux inondations, contre 20 % en moyenne au niveau national. Elles sont également 61 % à estimer ce risque important contre 48 % des personnes se disant exposées en moyenne.

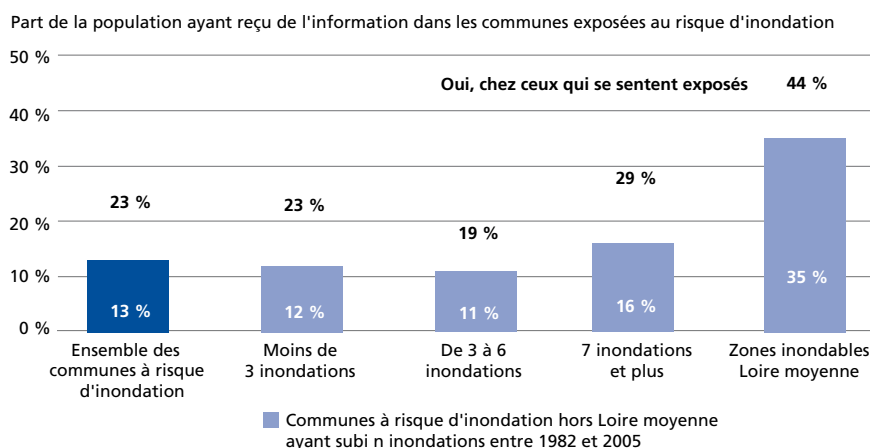
Des dispositifs de gestion et d'information mal connus

L'un des objectifs des dispositifs mis en place par l'État et les collectivités territoriales pour prévenir les risques et informer les populations est d'améliorer la connaissance du risque par le public. Certains outils sont récents, comme l'obligation depuis le 1^{er} juin 2006 d'information sur l'exposition aux risques majeurs de tout logement au moment de son acquisition ou de sa location. D'autres sont plus anciens comme le plan de prévention des risques (PPR), les documents d'information sur les risques majeurs aux niveaux communal et départemental (Dicrim et DDRM) ou les repères de crues¹ utilisés depuis plusieurs siècles comme témoins des grandes crues.

Les personnes interrogées ont une connaissance approximative des principaux dispositifs de gestion et d'information sur les inondations et cela, quel que soit le niveau d'exposition de leur lieu de résidence. Dans un ordre décroissant, l'information au moment de l'acquisition et de la loca-

¹ Repères de crues : traces matérialisant les hauteurs d'eau des grandes crues sous la forme d'un trait, d'une inscription gravée dans la pierre, d'une plaque métallique ou d'un macaron scellé.

Information et conscience du risque



Source : Ifen-Tns Sofres, Enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, 2007.

tion est connue par 4 personnes sur 10, viennent ensuite les PPR (36 %), les repères de crues (31 %), les plans communaux de secours (28 %) et les Dicrim (22 %). La différence notable concerne les repères de crues qui sont connus par 57 % des habitants en zones inondables dans le secteur de la Loire moyenne.

Cette mauvaise connaissance peut être en partie expliquée par une réception encore partielle de l'information. Dans les communes concernées par les inondations, seules 13 % des personnes déclarent avoir reçu des pouvoirs publics des informations sur ce risque. Néanmoins, à mesure que le niveau d'exposition s'élève, la part de la population touchée par l'information augmente. Ils sont ainsi 35 % à affirmer

en avoir reçu dans le secteur de la Loire moyenne.

L'enquête fait apparaître un lien entre la réception d'informations et le sentiment d'exposition aux inondations. Quelle que soit la situation d'exposition, les personnes qui se sentent exposées aux inondations sont plus nombreuses à affirmer avoir été destinataires d'information de la part des pouvoirs publics. Cette corrélation peut donner lieu à deux interprétations. Lorsque le risque augmente, les pouvoirs publics informeraient plus les populations, ce qui renforcerait la prise de conscience. Ou, inversement, les personnes qui sont les plus sensibles au risque seraient aussi plus attentives aux informations produites sur le risque d'inondation qui les concerne.

Habiter en zone inondable sur la Loire moyenne : 4 personnes sur 10 choisissent leur logement en connaissance de cause

Dans le secteur de la Loire moyenne, 50 % des personnes interrogées déclarent avoir été informées du caractère inondable de leur logement au moment de leur installation et 40 % connaissaient la situation avant leur installation dans leur logement actuel. La connaissance du risque est encore plus forte dans les communes totalement inondables, puisque 55 % des personnes interrogées se sont installées en connaissance de cause. Habiter en zone inondable peut être motivé par l'agrément offert par le fleuve. Les habitants des zones inondables de la Loire moyenne ont été interrogés sur les critères qui ont déterminé leur installation. La proximité des services et la qualité du logement sont les critères les plus importants. Le prix de l'immobilier et la qualité de l'environnement arrivent ensuite. La proximité du cours d'eau n'est en revanche pas une motivation importante dans ce choix. Mais plus la commune est concernée par les inondations, plus l'environnement est un critère prépondérant. La qualité de l'environnement est presque aussi importante que le prix de l'immobilier ou la proximité des services pour les habitants des communes totalement inondables.

Bien qu'ils témoignent d'un niveau assez élevé de conscience du risque, seulement 22 % des habitants de la Loire moyenne connaissent la hauteur maximale à laquelle l'eau peut monter dans leur logement.

Les plans de prévention des risques inondation (PPRI) sont des outils majeurs de la gestion des risques au niveau local. À partir de la détermination de zones d'aléas, ils définissent les modalités de construction allant de simples mesures pour limiter la vulnérabilité jusqu'à l'interdiction de construire. La présence ou pas d'un PPRI constitue un marqueur du degré de prise en charge par les pouvoirs publics du risque au niveau d'un territoire. On observe ainsi une corrélation entre le sentiment d'exposition aux inondations et la présence d'un PPRI. 28 % des personnes qui résident dans une commune dotée d'un PPRI ont conscience d'être exposées à ce risque, contre 20 % en moyenne, et 16 % dans les communes dépourvues de tels dispositifs. Quand on leur demande quelles seraient les premières mesures qu'elles prendraient en cas d'inondation, 3 comportements sont cités en priorité : 21 % des personnes iraient dans une zone refuge dans leur domicile, 19 % quitteraient leur domicile ou le bâtiment dans lequel elles seraient au moment de l'inondation et 19 % protégeraient leur mobilier. Viennent ensuite la protection des proches et de la famille (12 %), la coupure de l'électricité (11 %) ou l'appel d'un numéro d'urgence (10 %). À noter que 20 % des personnes interrogées ne parviennent pas à fournir une réponse à cette question. Si là où ils habitent, les Français ont une vision de leur situation d'exposition aux inondations relativement conforme à la réalité, cela ne signifie pas pour autant qu'ils témoignent d'attitudes adéquates pour se protéger. L'un des enjeux de l'action préventive réside aussi dans la réduction de la vulnérabilité individuelle à travers la mise en œuvre de mesures de prévention au niveau de l'aménagement de l'habitation et de l'apprentissage des bons comportements à adopter en cas d'événement. ●

Méthodologie

Les résultats sont issus d'une enquête portant sur la mesure du sentiment d'exposition de la population à trois risques majeurs : les inondations, les séismes et les risques industriels. Elle a été réalisée par téléphone en février et mars 2007 par la Sofres auprès de 5 780 individus de 18 ans et plus sélectionnés selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession-catégories sociales, taille d'agglomération). L'échantillon a été constitué à partir d'un fichier communal décrivant la situation des communes françaises face aux risques d'inondation : classification à risque majeur d'inondation, nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles inondation, existence et ancienneté d'un PPRI, etc. Sur la totalité de l'échantillon, 3 676 personnes vivant dans une commune exposée aux inondations ont été interrogées. Parmi elles, 903 personnes résident dans les zones inondables du secteur de la Loire moyenne. Un redressement à partir des variables sociodémographiques a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale au recensement de 1999.

Pour les besoins de l'analyse, l'appariement des données de l'enquête avec l'information communale sur la part de population en zones inondables a permis de mettre en perspective le sentiment d'exposition aux inondations avec les enjeux qu'elles représentent localement. La définition du risque retenue ici est celle des communes dites à risques majeurs d'inondation. Plus précisément, la description de l'aléa peut se faire au niveau infracommunal en traçant les contours précis des zones inondables. La cartographie numérisée de la majeure partie des zones inondables rassemblée à partir de Cartorisque en juillet 2007 par l'Ifen a permis d'évaluer pour chaque commune à risque la part de population en zone inondable. Les communes dites à risque ont été réparties en quatre sous-groupes définis suivant la part de la population concernée effectivement par le risque d'inondation.

Bibliographie

- Baggio S., Rouquette M.-L., 2006. « La représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu », *Bulletin de Psychologie*, n°481, tome 59 (1), pp. 103-117.
- Diren Rhône-Alpes, 2006. *Perception des risques d'inondation par les riverains du Rhône : Synthèse du sondage BVA effectué de la frontière Suisse à la mer*. Lyon, Diren Rhône-Alpes. 6 p.
- Ifen, 2005. « La perception sociale des risques naturels », *Les données de l'environnement*, n°99, janvier 2005, 4 p.
- Insee Centre, 2007. « La population et les activités exposées au risque d'inondation par la Loire dans les communes de plus de 10 000 habitants de la région Centre », *Insee Centre Info*, n°145, septembre 2007, 6 p.
- Ministère de l'Écologie et du Développement durable, 2004. *Les inondations : Dossier d'information*. 20 p. (disponible en ligne : <http://www.prim.net>, rubrique « Documentation » > « Risques naturels » > « Risque inondation »).

The French are lucid about the risk of flooding

French people have a fairly clear view of the flood risk they face in their place of residence. People's feeling of exposure to risk depends primarily on the proportion of the population exposed and on the number of floods that have occurred in the municipality in which they live. The systems for flood management and information are, however, less well known. ●

le 4 pages | Ifen La lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement – Abonnement : 8 numéros, 16 €

5, route d'Olivet – BP 16105
45061 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 79 78 78 – Fax : 02 38 79 78 70
E-mail : ifen@ifen.ecologie.gouv.fr



Retrouvez toutes nos publications sur le site : <http://www.ifen.fr>

Directeur de la publication : Bruno Trégouët
Rédacteur en chef : Françoise Nirascou
Coordination éditoriale : Sophie Margontier
Auteur : Alexis Roy
Traducteur : Geoffrey Bird
Conception et réalisation : Chromatiques Editing

Impression :
Imprimerie Nouvelle,
certifiée Imprim'vert
Imprimé sur du papier blanchi
sans chlore, certifié PEFC
Dépôt légal : ISSN 1777-1838

